

Le sport SUR ORDONNANCE

Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une Affection de Longue Durée (ALD), le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux aptitudes physiques et au risque médical du patient.



Mis en place par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), le dispositif **Prescri'forme** vise à accompagner les personnes atteintes d'ALD, d'obésité ou d'hypertension artérielle souhaitant améliorer leur santé grâce à la pratique d'une activité physique.

Les structures locales et clubs labélisés *Prescri'forme*, vers lesquelles le médecin traitant oriente les patients concernés, bénéficient d'un agrément ou d'une certification délivrée par l'ARS et la DRJSCS d'Île-de-France. Ils ont la garantie de pratiquer dans la durée et de façon sécurisée, **une activité physique adaptée, dans le cadre d'une prescription médicale**, avec un suivi.

À Maisons-Laffitte, l'USML a mis en place depuis 2 ans des séances de Sport santé, au sein de la section Gymnastique. Cette activité est référencée sur le site

www.prescriforme.fr et permet d'accueillir des patients dans le cadre du dispositif *Prescri'forme*, sur prescription médicale.

Pour assurer une prise en charge sécurisée de qualité, les activités de sport santé sont dispensées par des enseignants en activité physique adaptée, issus de filières universitaires Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS).

Dans la période de pandémie que nous vivons actuellement, les installations sportives couvertes sont fermées. Cependant, les personnes détenant une prescription médicale d'activité physique adaptée constituent un public prioritaire et à ce titre, conservent l'accès à l'ensemble des équipements sportifs. Pour ce public, l'ouverture des vestiaires collectifs est autorisée, dans les conditions fixées par les protocoles sanitaires.

LES BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SUR LA SANTÉ

La sédentarité et l'inactivité physique n'ont pas jamais été aussi élevées : en Île-de-France, 15% de la population pratique une activité physique correspondant aux recommandations de l'OMS. Faire du sport améliore les fonctions cardiaques et respiratoires, augmente les capacités musculaires, la souplesse et l'endurance et aide à lutter contre le mal de dos notamment.

+ d'infos

USML : info@usml.fr
Bruno Carlotti :
06 46 57 87 49